



514-419-6632

1-855-419-6632

info@relaisfamille.org

www.relaisfamille.org

**Parce que les familles vivent
une sentence partagée...**

Document rédigé par: Sabrina Moroni
Coordonnatrice et intervenante psychosociale

Quelques mots sur notre organisme

Relais Famille a ouvert ses portes en 1998, de l'initiative de personnes religieuses œuvrant auprès de la population carcérale.

Il n'existait aucune ressource au Québec destinée à ces personnes et elles avaient un grand besoin d'être informées, soutenues et accompagnées dans le drame qu'elles vivaient. C'est ainsi que Relais Famille a vu le jour.

Nous sommes un organisme à but non lucratif reconnu et financé par le Ministère de la famille. Nous œuvrons dans un environnement réconfortant et exempt de jugement. Le soutien, l'accompagnement, l'écoute, les échanges et un désir profond de venir en aide aux proches expliquent notre raison d'être.

-LES SERVICES OFFERTS AUX MEMBRES SONT CONFIDENTIELS-

Notre mission

L'objectif global de Relais Famille est de rejoindre les familles et les proches d'une personne judiciairisée qui veulent «passer au travers cette épreuve» sans se laisser détruire par des sentiments de honte, de peur, de rejet et de culpabilité.

Saviez-vous que.....?



Relais Famille est le seul organisme communautaire au Québec voué exclusivement aux familles et proches des personnes en instance de détention, en détention ou en libération à la suite d'un emprisonnement. Ultimement, nous aimerions que d'autres points de service voient le jour afin de desservir un plus grand nombre de familles...

Les services de Relais Famille

Quelques services offerts :

- ❖ Écoute et référence vers divers organismes;
- ❖ Rencontres individuelles (sur rendez-vous);
- ❖ Groupes de parole;
- ❖ Ateliers d'écriture (Art-thérapie)
- ❖ Accompagnement au Palais de justice (sur demande);
- ❖ Groupes de soutien familial;
- ❖ Informations carcérales et judiciaires;
- ❖ Activités récréatives;
- ❖ Participation aux fêtes communautaires en milieu carcéral;
- ❖ Conférences, etc.

Impacts de la judiciarisation sur les proches...

Il existe plusieurs stades émotionnels qui s'apparentent aux étapes du processus de deuil... Le cycle est vécu d'une manière différente d'une personne à l'autre tout comme la durée et les émotions ressenties. Les étapes et les sentiments présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs:

- ❖ **Déni/Choc**: période où la personne vit dans la négation (mécanisme de défense temporaire);
- ❖ **Colère**: Sentiment de rage, impuissance, impatience, etc.;
- ❖ **Négociation**: Étape qui se traduit par des démarches concrètes pour minimiser ou supprimer la douleur (ex: recours judiciaire, mariage, etc.);
- ❖ **Tristesse**: État où la personne se sent dépassée par les événements.
- ❖ **Acceptation**: Pas une résignation. Volonté de se donner une chance. Modification du mode de vie.

Encourager le maintien des relations familiales

- ❖ Les relations familiales fortes ont un « rôle inhibiteur de la récidive »;
- ❖ Il existe une différence significative dans le taux de récidive des détenus qui ont des visites régulières des membres de leur famille;
- ❖ La famille est la meilleure garantie d'une future réinsertion réussie. Cela augmente la motivation de la personne incarcérée à retourner en société et ils peuvent compter sur le soutien de personnes significatives dans leur retour en collectivité.
- ❖ La présence de la famille et des proches est un élément capital considéré par la Commission des Libérations conditionnelles du Canada et du Québec.

(Carlson, Cervera, 1991b: 330; Holt, Miller, 1972 ; Glaser, 1964; Jorgensen, Hernandez, Warren, 1986: 47-50; Schafer, 1994:17-32)



La réalité des parents dans ce processus

- ❖ Bien que n'étant pas impliqué de près ou de loin dans la criminalité de leur enfant, les parents sont stigmatisés...
- ❖ Ils pourront faire face à plusieurs stigmatisations/jugements erronés de la part de leur entourage/opinion populaire (ex: mauvaise éducation);
- ❖ Étant lié d'un amour inconditionnel parent-enfant, ils doivent apprendre à soutenir leur progéniture, tout en tentant de garder la tête hors de l'eau par cette période difficile;
- ❖ Ils vont souvent se sentir coupable, dépassé et ont le sentiment d'être la seule personne à vivre une telle situation, etc.;
- ❖ Se questionnent souvent sur ce qu'ils auraient pu faire de différent, alors que bien souvent la criminalité résulte d'un choix de l'enfant et que les parents n'ont rien à y voir...

La réalité des conjoint(e)s dans ce processus

- ❖ Impression que leur vie est accaparée par le / la conjoint(e);
- ❖ Rupture avec les ami(e)s et/ou l'entourage professionnel. Sentiment de rejet;
- ❖ Symptômes dépressifs, liés au sentiment de solitude;
- ❖ Sentiment de honte et de culpabilité;
- ❖ Manque d'affection et de contacts physiques;
- ❖ Etc.

La réalité des enfants à travers ce processus

Ce qu'il est suggéré de leur mentionner...

- ❖ Combien de temps le proche sera absent;
- ❖ Que la famille l'aime et le proche incarcéré également;
- ❖ Que la situation n'est pas de sa faute, mais celle du proche;
- ❖ Comment peut-il entrer en contact avec le parent incarcéré;
- ❖ Quoi dire à l'entourage s'il se fait questionner;
- ❖ Où est le parent incarcéré et la raison de cette incarcération.

Évidemment, le nombre d'informations et les détails qui seront dévoilés doivent être adaptés à l'âge de l'enfant...

Une population particulière: les enfants

Les facteurs à prendre en compte :

- ❖ L'âge;
- ❖ Sa relation antérieure avec le parent incarcéré;
- ❖ S'il a été témoin ou non de l'arrestation;
- ❖ Le type d'infraction commis par le parent;
- ❖ Son implication possible dans l'infraction;
- ❖ Les mensonges autour de l'incarcération;
- ❖ Les changements dans le milieu de vie;
- ❖ Etc.

Les impacts sur les enfants

- ❖ Répercussions possibles sur le plan physique: maux de tête, trouble de la digestion ou d'autres maladies, cauchemars, peur de l'obscurité, énurésie (ou une certaine régression);
- ❖ Répercussions possibles sur le comportement : Agressivité, manque de discipline, difficultés dans les relations et les activités sociales, difficultés scolaires, mensonge, violence, confusion, anxiété, repli sur soi, faible estime.

-LISTE NON LIMITATIVE-

Les besoins de TOUS

- ❖ Ventiler, être écouté et obtenir un soutien moral;
- ❖ Trouver un équilibre entre ses besoins et ceux de la personne qui est supportée/incarcérée;
- ❖ Être conseillé sur la façon d'agir avec la personne judiciairisée et connaître ses droits;
- ❖ Apprendre à composer avec la honte et la culpabilité;
- ❖ Obtenir de l'information concernant le processus judiciaire et carcéral;
- ❖ Se recréer un réseau de soutien;
- ❖ Reprendre le contrôle de leur vie, etc.

Bref, Relais Famille est là....

- ❖ Pour tous les proches et les membres de la famille de la personne judiciairisée;
- ❖ Pour offrir de l'aide confidentielle en groupe et/ou individuelle, et ce, dans un milieu exempt de jugement;
- ❖ Pour leur permettre de briser l'isolement et de discuter de leur situation avec d'autres personnes vivant une situation similaire;
- ❖ Pour répondre aux nombreuses questions sur le processus juridique et carcéral;
- ❖ Bref, pour les aider et les soutenir durant cette dure épreuve...



N'hésitez pas à référer notre ressource ou contactez-nous pour obtenir plus d'informations sur les services que nous offrons.